

► Tribune des Groupes de l'Opposition

Les textes ci-dessous sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs

PS

Aucun texte ne nous a été transmis

PCF

TIMING DÉLOCALISÉ



Annie Braidotti

Lors du Conseil Municipal du 22 septembre, nous avons appelé l'attention du Maire sur l'entreprise Timing, installée à Montrouge. Timing est un centre d'appel, filiale de B.2.S. dont le client unique est SFR-Cegetel (Groupe Vivendi Universal). Les salariés sont confrontés à un plan de délocalisation d'emplois (210 sur 348) posant à terme la survie de l'entreprise. Il y a un an, elle comptait 500 emplois.

Un premier plan de restructuration a fait supporter aux salariés une réduction drastique des coûts. Aujourd'hui, c'est un nouveau plan, non pas pour éviter une faillite, mais pour engendrer encore plus de profits en délocalisant une partie des activités au Maroc. Ainsi, fin août, Cegetel a annoncé un résultat d'exploitation en progression de 37 %. Ajoutons que cette entreprise a perçu des fonds publics pour officiellement "développer l'emploi".

Nous avons donc posé cette question : Quelles dispositions comptez-vous prendre pour vous opposer à ce plan de délocalisation ?



Patrick Robineau

Réponse : "L'emploi n'est pas de la compétence de la ville mais de l'Etat. Le Gouvernement va mettre en œuvre des mesures anti-délocalisation".

Il est inacceptable que sur une question aussi sensible que l'emploi, le premier magistrat ne s'implique pas pour tenter de faire obstacle à une décision inique. Il est tout autant inacceptable de cautionner d'illusoires mesures ultra-libérales du gouvernement, dictées par le MEDEF, dont nous avons la néfaste expérience.

Groupe P.C.F. – 14 rue C. Pelletan

CONSEILLERS
MUNICIPAUX

MNR

POLÉMIQUE



M. METTON ne peut ignorer que j'habite dans la même rue depuis 1983. La mauvaise foi peut aider à se justifier, mais que dire des attaques qui relèvent du domaine privé ?

De l'unique fenêtre sur rue, nous pouvions contempler un cadre verdoyant qui s'étendait du cimetière parisien au clocher de Bagneux.

Après neuf longues années de travaux dans la zac MESSIER (démolitions, bruits, poussière, fumée, etc.) un immeuble vint s'interposer obstruant tout horizon. Notre vue fut réduite à un bloc de béton, local technique situé sur le toit du nouvel immeuble.

Si j'avais été dotée d'un triple gros salaire comme certains, il est évident que j'aurais choisi meilleur endroit pour vivre. J'ai trouvé à me reloger de l'autre côté de la rue, dans un immeuble enclavé, avec autant de promiscuité qu'avant, sinon plus, mais à l'heure de la retraite il est doux de n'avoir plus cinq étages à monter. Je dois cet avantage à toute une vie de travail et à personne d'autre. Il était certes indispensable de reconstruire le quartier, mais avec une concentration moindre et des immeubles de taille réduite. Cela a toujours été mon seul regret.

Un conseil : "Soyez productif ; penchez-vous plutôt sur les problèmes que rencontrent les vieux Montrougiens de condition modeste, chassés, ainsi que leurs enfants, par le béton et les prix prohibitifs des logements sur notre commune et concentrez vos efforts sur ceux, nombreux, qui perdent leur emploi !".

Pour conclure, il serait mieux de ne pas perdre de temps dans une discussion stérile.

M.-T. GALATEAU, Conseillère Municipale.

► Droit de réponse

Monsieur Robineau ne doit pas avoir une bonne mémoire. Quand on veut faire des citations, il faut les faire en intégralité. Ainsi, il aurait dû écrire que j'avais trouvé "tout à fait regrettable" ces délocalisations. Ou alors Monsieur Robineau à une mémoire "sélective". Maintenant sur le fond, on sait très bien que les gesticulations n'ont jamais réglé les problèmes. Et pourtant les communistes en sont spécialistes : manifestations, pétitions, banderoles, etc. Alors pourquoi, si c'était aussi efficace, ils n'ont pas su retenir les entreprises qui étaient implantées dans de nombreuses villes dont leurs représentants étaient élus ?

*Le Maire,
Directeur de la publication*

Madame Galateau dans sa tribune critique les constructions de son quartier. C'est son droit de ne pas les apprécier, mais ce que je ne comprends pas c'est pourquoi quand elle a eu le choix, elle n'est pas allée ailleurs alors qu'elle savait ce qui allait être construit. D'autre part, il ne faut pas idéaliser le passé car autrefois, en face de chez elle, Madame Galateau avait vue sur les usines Messier ce qui n'était pas spécialement poétique. Enfin, l'immeuble qu'incrimine Madame Galateau en face de chez elle a cinq étages comme celui qu'elle habite et qui vraisemblablement cache le soleil ou la vue de ceux qui habitent derrière. Alors un peu d'objectivité, s'il vous plait.

*Le Maire,
Directeur de la publication*